

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Décembre 2019

L'édito du Maire

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr



L'année 2019 se termine : c'est le copier-coller de 2018 !

Aucuns grands travaux n'ont pu se réaliser, faute de moyens financiers (emprunts impossibles).

Quelques-uns ont pu voir le jour malgré tout, en partenariat avec le Grand Besançon, financés sur fonds propres pour 50 % (trottoirs) ou encore en collaboration avec le TLN pour la réfection des courts couverts de tennis (pas d'incidence financière pour la commune), notre fort endettement empêchant toutes projections.

Nous avons programmé de construire un hangar de stockage des plaquettes bois et une aire de jeux pour enfants, ceux-ci ont été tout simplement abandonnés.

Pour les débuts de 2020 nous serons contraints par la loi de réaliser quelques travaux, notamment pour rendre accessible certains bâtiments communaux comme la Mairie, aux personnes à mobilité réduite. Ils seront financés sur Fonds propres, sans emprunts, au détriment d'autres projets. En principe ce type de travaux est subventionnable.

Comme nous l'ont montré les services de l'État (Préfecture, Direction des Finances) notre situation financière est préoccupante. Notre Commune est sous surveillance.

Il faudra faire preuve de modération, d'audace, d'ingéniosité pour assurer à notre village le maintien de son autonomie.

La prudence et la rigueur seront de mise.

Cette réalité, difficilement digérable pour certains, est bien réelle.

Je vous souhaite, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année.

RDV le 18 janvier 2020 à 11h00 à la salle du Vaisot pour les vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Le Maire, Frédéric Salvi

- **SECRETARIAT de MAIRIE**

Il sera ouvert le 14 décembre et fermé le samedi 21 décembre.

- Rue des Groseilliers : les conditions météorologiques ne permettent plus une application satisfaisante et durable des enduits, ceux-ci seront réalisés au début du printemps.
- Promenades en forêt : ATTENTION aux risques de chutes de branches.

Les échos du conseil municipal

Conseil du jeudi 28 novembre 2019 :

Contrat d'approvisionnement avec l'Office National des Forêts : cette année, la gestion forestière est particulièrement compliquée à cause d'évènements naturels (scolytes, sécheresse) qui engendrent une forte crainte sur le maintien des recettes forestières. Le Conseil Municipal donne son accord par 12 voix pour et 1 abstention, pour la vente de gré à gré de bois résineux pour un volume prévisionnel de 5 000 m³.

Budget « exploitation forestière » - décision modificative n° 3 : 13 voix pour.

Budget principal – Report et affectation de résultats – Annule et remplace la délibération n° 14-19 : 13 voix pour.

Budget principal – décision modificative n° 3 : 13 voix pour.

Déneigement – Convention avec la Commune de La Chevillotte : La Chevillotte ne peut pas assurer le déneigement de sa voirie communale, faute de matériel adapté. Il est possible que le service technique assure le déneigement de la VC2, de la limite avec Nancray au restaurant du golf, pour un tarif de 100 € TTC/heure. 13 voix pour.

Suppression et création de poste – Actualisation du tableau des effectifs : il est proposé de créer un poste à temps non-complet relevant du grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe (15h00/semaine), de supprimer un poste à temps non-complet relevant du grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe (12h54/semaine) et d'adopter le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2020. 13 voix pour.

Convention d'occupation d'un local avec l'association « Vélo Loisirs de Nancray » - Avenant : le VLN a émis le souhait d'occuper davantage de locaux pour stocker du matériel. La Municipalité aimerait qu'il puisse entreposer des objets dans le local de la sous-station sous la salle Tatu, cet endroit étant proche du local déjà occupé. 13 voix pour.

Convention d'occupation d'un local avec l'association « La Dynamique » - Avenant : la Dynamique a exprimé un besoin supplémentaire d'occupation de locaux pour une nouvelle activité. La Municipalité aimerait qu'elle puisse faire cette activité dans la salle de motricité du groupe scolaire, à condition que cette mise à disposition ne perturbe pas le bon fonctionnement de l'école. 13 voix pour.

Département du Doubs : fonds d'aide aux accédants en difficulté (FAAD) : 13 voix pour décider de participer à hauteur de 0,30 €/habitant x 1 288 habitants = 386,40 €.

Département du Doubs : fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 13 voix pour ne pas participer.

Etat d'assiettes et de coupes de bois 2020 : 13 voix pour.

Messieurs Frédéric SALVI, Norbert ANGUENOT et Jean SANCEY-RICHARD en sont les garants.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Jean SANCEY-RICHARD, Jacques BRETON, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN, François MOREL et Daniel ROLET.

Absente : Valérie GERENT.

Arrosage du terrain de foot ... Un dossier qui s'éclaircit enfin ...

Depuis le début de l'année, la question de la très forte consommation d'eau servant à l'arrosage du terrain de foot pendant l'été 2018 restait suspendue à l'arrivée des factures fournies, comme pour tous les habitants du secteur, avec beaucoup de retard par « Gaz et Eaux ». L'attribution d'une subvention (ou non) et son montant étaient donc gelés pour l'USNO.

L'USNO est responsable depuis des temps immémoriaux de l'arrosage du terrain, par accord tacite entre les municipalités successives et le club. Un fonctionnement qui ne posait pas de problème jusqu'alors.

Cette situation a donné lieu à bien des commentaires et polémiques dans le village sur un sujet qu'il fallait d'abord examiner dans le détail s'agissant avant tout d'argent public et de consommation de l'eau en période de grande restriction.

« Gaz et Eaux » a alerté la commune en Février 2019, ayant constaté une consommation supplémentaire d'environ 1 000 m³ sur le site du stade pour la période d'été 2018 (consommation habituelle environ 300 m³).

Immédiatement le Maire et l'adjoint aux finances ont contacté la société afin de comprendre la situation. Aucune fuite, aucun dysfonctionnement du compteur n'ont été constatés, il s'agissait bien d'un problème de surconsommation. Une demande d'exonération des frais d'assainissement, sans attendre l'arrivée de la facture, a été immédiatement déposée. Il était évident que la commune devait d'abord préserver les finances publiques.

	Volumes en mètres cubes	Montants facturés
2016 et 2017 (Chiffres moyens par an)	300 m ³	1 123 €
2018	1 246 m ³	4 645 €

Le président de l'USNO a été informé du gel de la subvention dès que la question a été tranchée par le Conseil Municipal.

Cette situation a surpris tout le monde, la personne chargée de l'arrosage bénéficiant de la confiance des responsables du club. Il a arrosé beaucoup plus pensant protéger la pelouse, or ce choix, non seulement a été onéreux, mais de plus inadapté.

Bien sûr il faut préserver au maximum l'état du terrain. Quelle attitude adopter devant le réchauffement climatique annoncé ?

Un technicien spécialisé a examiné la pelouse et réalisé un carottage en présence d'un adjoint et du membre de l'USNO responsable de l'arrosage. Sa conclusion fait ressortir que l'augmentation de cet arrosage en période de sécheresse est contreproductive car la couche de sable et l'assise calcaire laissent passer l'eau immédiatement, ne profitant presque pas à des végétaux aux racines courtes. Surtout, il préconise de ne pas augmenter la fréquence et la quantité et insiste sur le fait que ces arrosages doivent avoir lieu après 22 heures, avec beaucoup de rigueur dans le fonctionnement du dispositif.

Réunion du 18 novembre 2019 :

Personnes présentes : MM. ANGUENOT, FIETIER, SALVI, (mairie), GRISOT, PETITJEAN (USNO), SANCEY RICHARD (TLN), Mmes GIRARDCLOS, LANTENOIS (mairie).

Après examen en commun de la situation enfin éclaircie grâce à l'arrivée d'une facture de 4 645 euros pour laquelle la société « Gaz et Eaux » refuse l'exonération de l'assainissement, l'importance de la somme conduit la commune à prendre en charge la facture d'eau et à ne pas verser de subvention au club pour 2019.

En s'appuyant sur toutes les observations réalisées par la Mairie et par l'USNO, les personnes présentes sont toutes conscientes de la nécessité de gérer rigoureusement la question de l'arrosage, tant sur les horaires que sur la quantité d'eau. Les périodes de sécheresse risquent de se multiplier à l'avenir.

D'un commun accord entre les participants, il a été décidé d'informer dans le détail les habitants du village. Le texte produit a été relu par les deux parties avant sa publication.

Périscolaire : un choix de qualité

Depuis le 1^{er} décembre les repas servis au périscolaire sont accompagnés de pain fourni par la boulangerie de NANCRAY. Cette décision de la municipalité correspond à une décision de privilégier au maximum les circuits courts, valoriser le commerce dans le village et offrir aux enfants un produit de qualité.

Bon appétit à tout le monde !!!!



La vie associative

✓ JUDO

ACTUALITE DES MOIS D'OCTOBRE A NOVEMBRE 2019



BESANCON : 16 NOVEMBRE 2019

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE SENIORS PAR EQUIPES DE CLUBS



Alexandre et Nicolas GLEJZER, nouveaux champions de Bourgogne-Franche-Comté 1^{ère} division par équipe, contribuent à la qualification du groupe au Championnat de France 1^{ère} Division à Brest début mars 2020.

SAINT-MARCEL (71) : 17 NOVEMBRE 2019



Bravo à nos compétiteurs Alan, Lorenzo et Maxime qui, sous l'œil attentif de leur entraîneur Olivier CHAUVIN, ont représenté notre club ce dimanche 17 novembre 2019 à L'OPEN RANKING LISTE BFC BENJAMIN de Saint-Marcel (71) (nouveau circuit mis en place par la ligue).

Alan et Maxime ne sortent pas de poule, Lorenzo perd en 1/8^{ème} de finale de cette compétition très relevée.

De gauche à droite : Alan BRUNNER, Lorenzo TINGUELY et Maxime FAVRE

VALDAHON : 22 NOVEMBRE 2019



JUDO CLUB NANCRAY : GROUPE 2 ET 3 DU VENDREDI



Regroupement à Valdahon et entraînement collectif pour nos judokas en présence du PSB, du Dojo Franc-Comtois, de Saône, Morteau et du club hôte, le Judo Club de Valdahon.

DIJON : 24 NOVEMBRE 2019

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE JUNIORS PAR EQUIPES DE CLUBS



Alexandre GLEJZER et son équipe décrochent facilement le titre (15 victoires en 15 combats) et par là même leur qualification pour le Championnat de France qui aura lieu le 8 décembre à Villebon-sur-Yvette (91).

**NOTRE VI^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL
AURA LIEU LE DIMANCHE 8 DECEMBRE
QU'ON SE LE DISE !**

www.judoclubnancray.fr et www.facebook.com/judoclubnancray

Sportivement vôtre JPG

✓ ABN

SOIRÉE
du Nouvel An
31 DÉCEMBRE 2019
A partir de 20h00 Espace du Vaizot à Nancray

2020

Apéritif
Mini Galantine de Canard aux épices de Noël
Croustillant de Homard au colin et crevettes à la Bretonne
Trou normand
Suprême de volaille au vin jaune
&
éclats de morilles
Gratin dauphinois aux cèpes
Plateau de fromage
Framboisier au Chocolat blanc
Café

Places limitées
Date limite de réservations : 15/12/2019
Tel: 06-33-82-68-95
Tel: 06-72-55-35-66

Soirée organisée par l'ABN (Amicale des Boulistes de Nancray)

50€
Boisson non comprise

Animation Cotillons

IPNS: Ne pas jeter sur la voie publique

✓ COMITE DES FETES



Venez découvrir

LE BUCHER DES ROIS

PARKING du MUSEE des MAISONS COMTOISES

NANCRAY

SAMEDI 4 JANVIER de 18h à 20h

Buvette et Galettes des Rois

Pour l'association :



FONDATION
FREDERIC
GAILLANNE



IPNS

✓ ECOLE DE MUSIQUE DU PLATEAU

École de **Musique** du Plateau

Concert de Noël

Samedi **21** décembre 2019
20h - Espace du Vaizot Nancray
Entrée libre

Brass-Band du Plateau

Direction : Jonathan Loubry

Chœurs

Direction : Joëva Richard

Formations Orchestrales

40 élèves / 6 professeurs

Au programme entre autres : *Douce nuit / Lord of the ring / Noël des enfants du monde / Masha et Michka / Procession of the sorceres / Only in sleep...*

École de Musique du Plateau / Centre culturel de la Messarde, rue de la Messarde 25660 Saône / 09.84.43.65.09 / emplateau@gmail.com
www.emplateau@gmail.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

La Dynamique
1 Place de la Mairie
25360 NANCRAY
tél : 03.81.63.04.28



Pour la saison 2019-20, le nombre d'adhérents à notre association a légèrement augmenté, puisque nous avons enregistré 201 cartes d'adhésion (1 carte par famille).

Le nombre de nos activités proposées est toujours de 11.

L'activité badminton de La Dynamique, initiée à Nancray par l'un de nos anciens Présidents, n'a pas été reconduite à la rentrée afin de ne plus concurrencer les « Bad's de Nancray ». Nous avons pu proposer à la place du Yoga : il a même fallu créer 2 séances le mardi soir.

Les différentes activités de notre association sont :

Activités gérées par notre Animatrice Virginie Franc, salariée de l'association depuis 19 ans maintenant:

- **Danse Moderne enfants-ados et adultes**, espace du Vaizot, le mercredi après-midi et le vendredi soir.
- **Dessin enfants-ados**, salle de La Dynamique (Mairie), mercredi de 13h30 à 14h45.

Activités animées par des prestataires extérieurs :

- **Zumba et Renforcement Musculaire**, à l'espace du Vaizot, animés par Yacine le mercredi entre 19h et 21h
- **Sophrologie**, salle René Tatu, animée par Aurore Monti le vendredi soir.
- **Théâtre adultes**, Salle René Tatu,, animé par la comédienne Corinne Méraux le vendredi soir.
- **Gym Douce**, Espace du Vaizot, le mardi de 18h30 à 19h30 animée par Mélanie Isabey
- **Yoga**, école de Nancray, le mardi soir animé par Mylène Brulin

Activités assurées par des bénévoles de l'association :

- **Échecs**, salle de La Dynamique (Mairie), le lundi soir à partir de 20h15 animés par Samuel Baulier.
- **Sortie raquette** et **Marche de l'ascension**

Si des activités vous intéressent, pour les modalités d'inscription, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook [@LaDynamique.de.Nancray](#), ou notre Portail internet "[la dynamique de nancray](#)" : il est encore possible de participer à certaines d'entre elles.

Notre grand spectacle de danse aura lieu le **dernier week-end de juin** et reste ouvert à tous le dimanche après-midi.

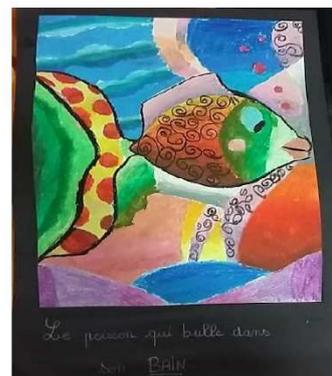
A ne pas manquer :

Notre troupe de théâtre, s'est agrandie, et durant le week-end de la Pentecôte elle vous proposera plusieurs représentations qu'il ne faudra pas manquer. En effet elle se produira, en plein air, dans le parc du Château de Bouclans (réservations à partir d'avril 2020 sur notre portail internet). Je remercie d'ors et déjà son propriétaire qui a accepté de nous recevoir.

Je remercie également la Municipalité de Nancray pour la mise à disposition des différentes salles sans lesquelles notre association ne pourrait pas offrir autant de choix d'activités sur la commune.

Au nom de tout le Conseil d'Administration, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une année 2020 pleine de « Dynamique ».

Samuel Baulier
Président de La Dynamique



(Réalizations de l'atelier "Dessin enfants-ados")

✓ SUR LES SENTIERS DU PLATEAU



Le club de marche SUR LES SENTIERS DU PLATEAU a été créé le 21 novembre 2019.

Il a pour objet la pratique et le développement de la randonnée pédestre et des disciplines de marche, tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs.

Il est ouvert à tous ceux qui sont intéressés par cette activité.

✉ Place de la Mairie - 25360 NANCRAY
lessentiersduplateau@gmail.com



Contacts :

Président : Claude BULLY
1 Grande rue - 25360 NANCRAY
☎ 06 09 38 27 36

Vice-président : Jean-Marie TRIPARD
20 rue des Pins - 25360 NANCRAY
☎ 07 81 29 34 29



✓ TLN



Les dames 45 ans championnes de Bourgogne franche Comté !



La capitaine Elisabeth HANRIOT, Pascale DROZ, Nathalie LAPAYRE, Nadine MARPAUX, Cécile MONTIGNY qui avaient remporté le titre l'an dernier récidivent cette année en battant l'équipe de LORGUES (Nièvre) en matchs aller et retour. Victorieuses à Nancray sur le score de 3 sets à 1, elles se sont imposées dans la Nièvre sur le même score.

Désormais elles attendent sereinement le tirage des rencontres interrégionales comptant pour le championnat de France.

Un grand bravo à ces jeunes dames qui font honneur à notre Club et à notre Village.